



# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 Décembre 2018 à 20h30

## COMPTE-RENDU

Date de la convocation : 27 novembre 2018

Effectif légal	49
Conseillers présents	28
Excusés avec pouvoir	8
Excusés	3
Absents	10

DOSSIERS EN EXERGUE	DECISION
<b><u>QUARTIER LA HERSE</u></b>	
- Choix de l'aménageur et approbation du projet de traité de concession d'aménagement.	Adopté à la majorité
- Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre n°6848-01	Adopté à la majorité
<b><u>AVIS SUR LA VENTE DE LOGEMENTS LOCATIFS A VERN D'ANJOU</u></b>	Adopté à l'unanimité
<b><u>RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DU TRANSFERT DES CHARGES DU 10 OCTOBRE 2018.</u></b>	Adopté à l'unanimité
<b><u>TRAVAUX AU LOCAL COMMERCIAL A LA POUZE</u></b>	Adopté à l'unanimité
- Avenant négatif.	
<b><u>TRAVAUX DE VOIRIE :</u></b>	
- Convention constitutive d'un groupement de commandes.	Adopté à l'unanimité
- Avenant au marché de maîtrise d'œuvre.	Adopté à l'unanimité
- Engagement de la procédure d'un marché public.	Adopté à l'unanimité
- Demande d'aide financière au Conseil Départemental.	Adopté à l'unanimité
- Convention d'autorisation de travaux d'entretien et financière.	Adopté à l'unanimité
<b><u>TRAVAUX DU FOYER D'ANIMATION RURAL :</u></b>	
- Demande d'aide financière au titre de la D.E.T.R. (2 <sup>ème</sup> phase)	Adopté à l'unanimité
- Engagement de la procédure de passation d'un marché public	Adopté à l'unanimité
<b><u>FINANCES COMMUNALES :</u></b>	
- Indemnités 2018 versée à Monsieur le Trésorier.	Adopté à la majorité
- Puisad à Gené.	Adopté à l'unanimité
- Vente de matériels.	Adopté à l'unanimité
- Convention avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement.	Adopté à la majorité

**VALIDATIONS DES CONVENTIONS AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU HAUT-ANJOU POUR LA GESTION DE SERVICES, D'INFRASTRUCTURES ET D'EQUIPEMENTS, NUMERIQUE SCOLAIRE, LECTURE PUBLIQUE :**

- Convention-cadre.
- Convention-opérationnelle pour la gestion assainissement et eaux pluviales.
- Convention-opérationnelle pour la gestion des bâtiments.
- Convention numérique scolaire.
- Convention lecture publique entre la CCVHA, la Commune et les Associations.
- Convention-opérationnelle pour l'entretien des sentiers de randonnée.

**Adopté à l'unanimité**

**Adopté à l'unanimité**

**Adopté à l'unanimité**

**Adopté à l'unanimité**

**Adopté à l'unanimité**

**Différé**

**EPANDAGE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA BAUMETTE :**

**Adopté à l'unanimité.**

*Les extraits des délibérations publiées au Recueil des Actes Administratifs sont consultables au secrétariat de la mairie d'Erdre-En-Anjou. En application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le compte-rendu a été affiché à la porte de la mairie d'Erdre-En-Anjou le 07 Décembre 2018, Le Maire – Laurent TODESCHINI*

